

Revitalisation de la Pointe d'Areuse

Avis à la population

Le Canton de Neuchâtel initie les travaux de revitalisation de la Pointe d'Areuse.

La première étape de travaux se déroule sur l'embouchure en rive gauche du cours d'eau (sur la Commune de Boudry).

Les travaux principaux se dérouleront du

02 septembre 2024

au

15 octobre 2024

Pendant cette période, l'accès au secteur entouré en rouge (ci-contre) est interdit pour des raisons de sécurité.

Le sentier du lac reste accessible.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Informations complémentaires disponibles sous :

https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SPCH/eaux/Pages/Revitalisation_Pointe_Areuse.aspx

